



**Les
Petits
Frères**

Pour un
grand âge
bien entouré

Les clés
relationnelles

Fiche
12



Personne malentendante : faciliter la communication

Selon le premier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une personne sur quatre pourrait avoir des problèmes auditifs d'ici 2050, soit plus d'un milliard de personnes.

Depuis la dernière décennie, les statistiques démontrent que le nombre de personnes atteintes de problèmes auditifs au Canada ne cessent de croître et que ces problèmes touchent une population de plus en plus jeune.

Au Québec, la population adulte âgée de 20 à 100+ ans est estimée à 6 794 515 personnes.

De ce nombre, 31 % aurait un problème d'audition dont seulement 13,5% sont des personnes âgées de plus de 70 ans. Bien que ces chiffres soient surprenants, la perte d'audition partielle ou complète peut tout de même être considérée comme une conséquence normale du vieillissement.

Dans cette fiche, nous souhaitons faciliter la communication et votre accompagnement des personnes aînées malentendantes afin d'enrichir vos échanges.

Les Petits Frères

Facteurs et causes possibles de la perte d'audition

Plusieurs facteurs et causes peuvent mener à une perte d'audition.

- Par exemple l'hérédité, la maladie, un traumatisme ou encore une exposition excessive au bruit.
- Les personnes qui travaillent dans un environnement bruyant peuvent développer une surdité professionnelle.
- La perte auditive peut être diagnostiquée à la naissance ou survenir plus tard. Elle peut être héréditaire, se manifester à la suite d'un accident, un traumatisme ou une opération.
- Certaines maladies ou troubles de santé peuvent également expliquer une perte auditive.



Bonnes pratiques

- Retenir l'attention de la personne avant de s'adresser à elle;
- Se placer en face de la personne, à sa hauteur, et parler en la regardant;
- Vérifier si son appareil auditif est en fonction;
- Éliminer les bruits de fond. Par exemple : demander à baisser le volume du son de la télévision ou de la radio);
- Parler lentement, articuler soigneusement, changer de mot plutôt que répéter;
- Faire des phrases courtes, valider si la personne a bien entendu en posant des questions;
- Au besoin, se placer du côté de « la bonne oreille » de la personne;
- Faire des gestes, écrire ou dessiner;
- Rassurer la personne en restant calme;
- Référer vers les spécialistes pour des aides adaptées si cela est pertinent;
- Garder un climat sécurisant.



Le saviez-vous?

Selon Audition Québec, les personnes avec une perte d'audition améliorent leur compréhension de FAÇON SIGNIFICATIVE par le seul fait de voir le visage de leur interlocuteur. Actuellement, suite à la pandémie, il existe des masques avec transparence pour permettre la lecture sur les lèvres pour ces personnes.

Attitudes à privilégier



- Gardez à l'esprit que votre présence attentive et bienveillante fait toute la différence.
- Comme bénévole, vous êtes les yeux de l'organisme. Partagez vos observations : votre responsable est là pour accueillir les nouvelles sur la condition de la personne aînée et vous offrir du recul et du soutien face aux défis de la relation.
- Comme proche aidant, vous n'êtes pas seul : partagez vos observations avec des personnes de confiance et des professionnels. Informez-vous pour organiser un soutien adapté.
- Prenez soin de vous et consultez les spécialistes pour créer un filet autour de la personne aînée.



À éviter

- Se mettre à contrejour;
- Parler plus fort que d'habitude;
- Ne pas articuler ou parler vite;
- Montrer des signes d'impatience.

Pour aller plus loin

Audition Québec : 438 806-9011 ou
info@auditionquebec.org
<https://auditionquebec.org/communication/>

Entendre Québec : 514 488-5532, ext. 4500
info@hearhear.org